

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 1/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **SPADALLOY SD ET DD**

Utilisation : Amalgame dentaire.

Responsable de la mise sur le marché :



**DENTSPLY France SAS**  
4 rue M. Faraday  
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77  
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00  
Email : [reception@dentsply-fr.com](mailto:reception@dentsply-fr.com)

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement :

Mercuré :  
Toxique par inhalation.  
Danger d'effets cumulatifs.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Argent	7440-22-4	231-131-3	46 %	Non classée par le fabricant
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	23 %	Non classée par le fabricant

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007

Page : 2/7

Date de mise à jour : 24/08/2007

Version : 3.00

Réf. : S003011N – S003012N

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Etain	7440-31-5	231-141-8	31 %	Non classée par le fabricant
Mercure	7439-97-6	231-106-7	100 %	T – N / R23 – R33 – R50/53

### 4. PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Donner de l'air frais ou de l'oxygène, demander d'urgence une assistance médicale.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- En cas de contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- Feu inhabituel/dangers d'explosion : -
- Protection des intervenants : Porter un appareil de protection respiratoire.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Non nécessaire.
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- Méthodes de nettoyage : Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Recueillir par moyen mécanique.  
Assurer une aération suffisante.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 3/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : -

Stockage : Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et loin de toute substance ingérable. Eviter tout contact avec les acides, bases et alcools.

Matériaux utilisés pour l'emballage : -

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Ouvrir les capsules seulement après les avoir activées avec un amalgamateur.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m <sup>3</sup>	VLE – ppm	VLE – mg/m <sup>3</sup>	Note	TMP N°	FT N°
7440-22-4		0,1					
7440-50-8		0.2			fumées		
7439-97-6		0,05			vapeur	2	55

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque avec filtre contre les vapeurs de Mercure type HgP<sub>3</sub>

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants type Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protection latérale ou écran facial.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Gris.

Odeur : Inodore.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 4/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

pH :  
- A l'état de livraison : -  
- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :  
- Dans l'eau : Insoluble.  
- Dans les solvants : -

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : 0.00163 hPa.

Densité relative : 13.54 g/cm3.

Inflammation et explosion : -

Point d'éclair en coupe fermée : -

Température d'auto-inflammation : -

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Dangers d'explosion : Non applicable.

Propriétés comburantes : -

Autres données :

Viscosité : -

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Non applicable.

Matières à éviter : -

Produits de décomposition dangereux : -

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 5/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Mercure Oral/LD<sub>50</sub>/29mg/qm/30h mg/kg (rat).  
Après contact avec la peau : Non irritant.  
Après contact avec les yeux : Non irritant.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Très toxique chez les poissons et organismes aquatiques.  
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) : très polluant.  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.  
Danger pour l'eau potable.

Mobilité : - Aucune donnée disponible

Persistance/dégradabilité : - Aucune donnée disponible  
Potentiel de bioaccumulation : - Aucune donnée disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Méthodes d'élimination : Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 6/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	8	8	8
Etiquette(s) :	8	8	8
Numéro ONU :	2809	2809	2809
Groupe d'emballage :	III	III	III
Code danger :	80		
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin		Non	
Fiche sécurité :		F-A, S-B	
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :	MERCURE	MERCURY	MERCURY

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation :

Selon classification du fabricant.  
Classée.

Symboles :



T - Toxique



N - Dangereux pour l'environnement

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S003011N – S003012N

Page : 7/7

Nom commercial :

## SPADALLOY SD ET DD

Risques particuliers attribués à la  
préparation et conseils de prudence :

Phrases R :

R23 : Toxique par inhalation.

R33 : Danger d'effets cumulatifs.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S1/2 : Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

S7 : Conserver le récipient bien fermé.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales.

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 3 (classification selon liste) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007  
Date de révision : 24/08/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R23 : Toxique par inhalation.

R33 : Danger d'effets cumulatifs.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.